



Conseil canadien des archives Canadian Council of Archives

Le 13 juin 2013

L'Honorable James Moore
Ministre du Patrimoine canadien

Objet : Programme national de développement des archives

Monsieur le ministre,

Je vous écris en tant que présidente du Conseil canadien des archives (CCA) concernant vos récents commentaires relatifs au Programme national de développement des archives (PNDA). Au nom des 13 conseils provinciaux et territoriaux du Canada, des quelques 800 institutions d'archives de ce pays ainsi que des 7 041 personnes qui ont signé une pétition demandant le rétablissement du programme PNDA que vous trouverez ci-jointe, nous vous remercions d'évoquer un éventuel rétablissement de ce programme vital. Nous espérons que le prochain Bibliothécaire et archiviste du Canada sera favorable à cette éventualité. Cependant, tant et aussi longtemps que le PNDA ne sera pas rétabli, les archives des différentes communautés canadiennes demeurent inaccessibles et à risque.

À la lumière de l'annonce faite le 11 juin dernier concernant le financement de nouveaux programmes pour soutenir l'histoire du Canada, nous demandons que cette excellente initiative soit complétée par la relance rapide du programme de contributions et de subventions PNDA, qui aidera les Canadiens à avoir accès à leur histoire comme le prévoit le Fonds pour l'Histoire du Canada et les autres initiatives liées au patrimoine. En effet, l'accès aux archives est essentiel pour que ces nouveaux programmes atteignent leur plein impact. Nous ne pouvons pas célébrer et étudier notre passé si les documents historiques du Canada ne sont pas disponibles au public ciblé par votre annonce de financement.

Comme je vous l'avais mentionné dans ma lettre du 10 mai dernier, le Programme national de développement des archives de même que son administration par le CCA ont été vérifiés par le bureau de vérification de Services Canada en juin 2010 qui avait alors émis un avis favorable. Au moment de l'annulation du PNDA par Daniel Caron le 30

avril 2012, 90 projets avaient été approuvés par un processus d'arbitrage par les pairs mis sur pied par le CCA. Reconnaisant vos tous derniers efforts pour promouvoir l'histoire du Canada, la communauté archivistique ne souhaite rien d'autre que de s'associer à l'atteinte de vos objectifs. Le CCA serait heureux de travailler avec ses collègues de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) pour concrétiser ce projet.

Durant toutes les années où Patrimoine Canada et Bibliothèque et Archives Canada nous ont octroyé des programmes d'aide financière, la communauté archivistique a toujours fait sa part en investissant plus que le 50% requis pour obtenir une contribution fédérale. Elle a toujours assumé ses responsabilités et fait le nécessaire pour préserver notre patrimoine documentaire, mais ses ressources sont limitées. Le rétablissement du Programme national de développement des archives profitera à tous les Canadiens - aujourd'hui et pour les générations à venir.

Cordialement,
Lara Wilson,
Présidente, Conseil canadien des archives
130 rue Albert, Suite 1201 Ottawa ON K1P 5G4
Tél: (613) 565-1222 Téléc.: (613) 565-5445